| © Drogues | Info S | ervice - | 22 r | novembre | 2025 |
|-----------|--------|----------|------|----------|------|
| Page / | | | | | |

Vos questions / nos réponses

garde d'un bébé par une personne consommatrice de cannabis

| Dar | Profil | supprimé ! | Doctáe | 16 20 | /00/2014 | 10.05 |
|-----|--------|------------|--------|--------|----------|-------|
| rai | PIUIII | Subbline. | rosiee | 10 29/ | U9/ZU14 | 19.03 |

Bonjour,

Est'il raisonnable de laisser son bébé (8 mois) à une personne consommatrice de cannabis. Quels sont les risques ?

Merci

Mise en ligne le 01/10/2014

Bonjour,

Il est difficile de répondre à votre question d'une manière générale. S'il était possible de se positionner ce ne pourrait être qu'au cas par cas et avec un maximum d'éléments de contexte sur la personne en question, ses habitudes de consommation, les raisons de ses consommations mais également l'habitude qu'elle a de s'occuper des enfants, ses expériences passées avec d'autres enfants...

D'une manière générale néanmoins, être consommateur de cannabis ne rend pas inapte à prendre soin d'un enfant, tout dépend encore une fois de la personne en question et de ses consommations. Si vous êtes inquiète de confier votre bébé à une personne dont vous savez qu'elle consomme du cannabis peut-être avez-vous intérêt à discuter directement et précisément avec elle de ce qu'il en est de ses consommations et de vos craintes associées. Si ces craintes persistent, vous serez la meilleure « juge » pour envisager la suite.

Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez en discuter plus précisément avec nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable).

| Ci | orc | 112 | lement | |
|----|-----|-----|--------|--|